

T11 – Format de fichier électronique et les clés d'élément pour la notification d'une station d'émission de Terre du service fixe

Symboles utilisés dans le tableau

X	Clé d'élément obligatoire
+	Clé d'élément obligatoire selon les conditions indiquées
O	Clé d'élément facultatif
C	Clé d'élément obligatoire s'il a servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration
	Clé d'élément n'est pas applicable

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	Add/Modify	Suppress/Withdraw	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	<HEAD>	X	X		Début de la section HEAD	La section <HEAD> sera unique dans le fichier. Cette section indique le début du fichier électronique
	t_char_set	O	O	ISO-8859-1	Jeu de caractères utilisé dans le fichier	
	t_d_sent	O	O	YYYY-MM-DD	Date d'envoi de la fiche de notification	
B	t_adm	X	X	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1	Symbole de l'administration notificatrice	
	t_email_addr	O	O	30 caractères	Adresse de courrier électronique du notificateur	
	</HEAD>	X	X		Fin de la section HEAD	La section doit se terminer par </HEAD>
	<NOTICE>	X	X		Début de la section NOTICE	Le nombre de sections <NOTICE> dans le fichier n'est pas limité. Chaque section <NOTICE> contient toutes les clés d'éléments requises aux fins de la notification
	t_notice_type	X	X	T11	Type de fiche de notification	
	t_d_adm_ntc	O	O	YYYY-MM-DD	Date donnée à la fiche de notification par l'administration	Cette date peut être différente de la date t_d_sent
	t_fragment	X	X	NTFD_RR, Req_agrt	Fragment	Partie de la base de données à mettre à jour NTFD_RR – pour l'inscription dans le Fichier de référence Req_agrt – pour la procédure de coordination prévue au numéro 9.21.
D	t_prov	X		RR11.2, RR9.21	Code de la disposition du RR au titre de laquelle la fiche de notification a été soumise	RR11.2 : pour l'inscription dans le Fichier de référence RR9.21 : coordination préalable est requise avant la notification sous RR11.2 (Art 9 du RR)
	t_action	X	X	ADD, MODIFY, SUPPRESS, WITHDRAW	Action à effectuer concernant cette fiche	
ID1	t_adm_ref_id	O		20 caractères	Code d'identification unique donné par l'administration à l'assignation	Ce code est utilisé pour identifier de manière unique l'assignation et le caractère unique doit être géré par l'administration. Élément d'identification de la fiche de notification
1A	t_freq_assgn	X		0.0083 –275 000 MHz	Fréquence assignée, telle qu'elle est définie dans l'Article 1 du RR	La fiche de notification T11 n'est pas recevable dans la zone de planification et les bandes de fréquences GE06. Élément d'identification de la fiche de notification
1B	t_freq_carr	+		0.0083 –275 000 MHz	Fréquence de référence (porteuse)	Si la fréquence de référence est différente de la fréquence centrale de la bande de fréquences assignée (si le premier symbole de la classe d'émission est C, H, J ou R)
2C	t_d_inuse	X		YYYY-MM-DD	Date (effective ou prévue, selon le cas) de mise en service de l'assignation de fréquence (nouvelle ou modifiée)	Les fiches de notification doivent parvenir au Bureau comme indiquée aux Nos. 11.24 – 11.26A du RR. Les assignations peuvent être notifiées après la mise en service sans limitations
3A1	t_call_sign	+		7 caractères	Indicatif d'appel utilisé conformément à l'Article 19 du RR - Plusieurs clés possible	Obligatoire dans les bandes de fréquences au-dessous de 28 MHz, si t_station_id n'est pas fourni
3A2	t_station_id	+		20 caractères maximum	Identification de la station. Information émise par la station radioélectrique pour faciliter l'identification de la source de son émission	Obligatoire dans les bandes de fréquences au-dessous de 28 MHz, si t_call_sign n'est pas fourni

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	Add/ Modify	Suppress/ Withdraw	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
4A	t_site_name	X		30 caractères	Nom de l'emplacement de l'antenne de la station d'émission	
4B	t_ctry	X		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 2	Code de la zone géographique dans laquelle est située la station d'émission	Doit se trouver sur le territoire relevant de l'administration notificatrice
4C	t_long	X		±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude de l'emplacement de l'antenne de la station d'émission	Élément d'identification de la fiche de notification
4C	t_lat	X		±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude de l'emplacement de l'antenne de la station d'émission	Élément d'identification de la fiche de notification
E	t_is_resub	+		TRUE, FALSE	L'indicateur de nouvelle soumission	Pour les fiches qui ont été retournées conformément aux dispositions du numéro 11.41, 11.43, ou 11.43D du RR. S'applique uniquement pour les soumissions dans les bandes partagées avec les services spatiaux dans le sens Terre vers l'Espace. La nouvelle soumission ne peut être présentée que pendant une période de six mois à compter de la date à laquelle la fiche de notification initiale a été retournée. La nouvelle fiche de notification doit mentionner dans la clé t_remarks le BR ID de la fiche de notification initiale et le numéro du BR IFIC dont lequel la fiche a été publiée en Partie 3
6A	t_stn_cls	X		FX	Classe de station	Seul le symbole FX est autorisé. Élément d'identification de la fiche de notification
6B	t_nat_srv	X		AX, CO, CP, CR, CV, HP, MX, OT, PX, ST	Nature du service – Plusieurs clés possible	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 7
7A	t_emi_cls	X		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 14	Classe d'émission	Les deux derniers caractères sont facultatifs. Élément d'identification de la fiche de notification
7AB	t_bdwidth_cde	X		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 14	Code de la largeur de bande nécessaire	Élément d'identification de la fiche de notification
10B	t_op_hh_fr	X		HHMM 0000 à 2359	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de début de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence Élément d'identification de la fiche de notification
10B	t_op_hh_to	X		HHMM 0001 à 2400	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de fin de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence Élément d'identification de la fiche de notification
9EA	t_site_alt	+		Entre -1 000 et 8 850 m	Altitude de l'emplacement par rapport au niveau moyen de la mer (m)	Obligatoire si l'assignation est notifiée dans les bandes partagées avec les services spatiaux
12A	t_op_agcy	O		3 chiffres	Symbole de l'entité exploitante - Plusieurs clés possible	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 3
12B	t_addr_code	X		1 caractère	Symbole correspondant à l'adresse de l'administration responsable, à laquelle il convient d'envoyer toute communication urgente concernant les brouillages, la qualité des émissions et les questions relatives à l'exploitation technique de la liaison	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 3
7E	t_freq_dev	C		0 – 15 MHz	Excursion de fréquence crête à crête	Si elle a servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration
7F	t_energy_dsp	C		0 – 100 kHz	Fréquence de balayage du signal de dispersion d'énergie	Si elle a servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration
O-ID1	t_trg_adm_ref_id	+	+	20 caractères	Code d'identificateur unique donné par l'administration à l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_freq_assgn, t_trg_long, t_trg_lat, t_trg_stn_cls, t_trg_emi_cls, t_trg_bdwidth_cde, t_trg_op_hh_fr et t_trg_op_hh_to n'est pas notifiée
O-1A	t_trg_freq_assgn	+	+	0.0083 – 275 000 MHz	Fréquence assignée de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-4C	t_trg_long	+	+	±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude de l'emplacement de l'émetteur de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-4C	t_trg_lat	+	+	±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude de l'emplacement de l'émetteur de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	Add/Modify	Suppress/Withdraw	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
O-6A	t_trg_stn_cls	+	+	FX	Classe de station de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-7A	t_trg_emi_cls	+	+	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 14	Classe d'émission de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-7AB	t_trg_bdwidth_cde	+	+	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 14	Code de la largeur de bande nécessaire de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-10B	t_trg_op_hh_fr	+	+	0000 – 2359	Heure de début d'exploitation de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
O-10B	t_trg_op_hh_to	+	X	0001 – 2400	Heure de fin d'exploitation de l'assignation à modifier ou à supprimer ou à retirer	Obligatoire pour les mesures MODIFY, SUPPRESS et WITHDRAW, si t_trg_adm_ref_id n'est pas notifiée
13C	t_remarks	O	O	Caractères	Toute remarque destinée à aider le Bureau dans le traitement de la fiche Plusieurs clés possible	Le nombre de caractères par ligne n'est pas limité.
	<ANTENNA>	X			Début de la sous-section ANTENNA contenant les renseignements relatifs à l'antenne	Il pourrait avoir plusieurs sous-sections <ANTENNA> dans la section <NOTICE> section
8	t_pwr_xyz	X		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 8	Type de puissance	Type de puissance conformément aux numéros 1.156 à 1.159 du RR
8AA	t_pwr_ant	+		-70 – 70 dBW	Puissance fournie à l'antenne	Obligatoire dans les cas suivants : • dans les bandes au-dessous 28 MHz • dans les bandes énumérées dans le Tableau 21-2 de l'Article 21 du RR • dans les bandes énumérées aux numéros 5.514 et 5.542 du RR
8B	t_pwr_dbw	+		-30 – 99 dBW	Puissance rayonnée	Obligatoire dans les bandes au-dessus de 28 MHz
	t_pwr_eiv	+		E, I	Type de puissance rayonnée, comme décrites aux numéros 1.161 – 1.162 du RR	E (p.a.r) et I (p.i.r.e). Obligatoire, si la puissance rayonnée est notifiée
8AB	t_pwr_dens	C		-200 – 30, avec 1 décimale	Densité maximale de puissance (dB(W/Hz)), dont la moyenne a été établie dans la bande de 4 kHz la plus défavorable, calculée pour la puissance apparente rayonnée maximale	Si elle a servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration
9	t_ant_dir	X		D, ND	Indicateur précisant si l'antenne est directive (D) ou non directive (ND)	
9A	t_azm_max_e	+		0 – 359.999 degrés	Azimut (degrés à partir du Nord vrai) de la direction du rayonnement maximal	Obligatoire, si l'antenne est directive et si le secteur d'azimut pour une antenne rotative n'est pas notifié
9C	t_bmwidth	+		0 – 359.999 degrés	Ouverture de faisceau (degrés)	Obligatoire, si l'antenne est directive, sauf dans le cas où le secteur d'azimut pour une antenne rotative est communiqué et est égal à 0 – 360, dans ce cas c'est optionnel
9G	t_gain_max	+		-10 – 70 dB	Gain maximal de l'antenne (dB)	Obligatoire, si l'antenne est directive. Pour une antenne non directive, cette clé est obligatoire selon la présence ou non de t_pwr_ant, t_pwr_dbw, t_ant_dir et t_freq_assgn
	t_gain_type	+		I, D	Type de gain de l'antenne	Obligatoire si le gain maximal de l'antenne d'émission est fourni. I: une antenne isotrope dans les bandes partagées avec les services spatiaux. D: une antenne par rapport à un doublet demi-onde dans toutes les autres bandes
9D	t_polar	+		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 10	Code indiquant le type de polarisation	Obligatoire, dans les bandes partagées avec les services spatiaux
9B	t_elev	+		-90 – 90 degrés	Angle d'élévation pour lequel la directivité est maximale	Obligatoire, dans les bandes partagées avec les services spatiaux
9E	t_hgt_agl	+		-100 – 800 m	Hauteur de l'antenne de la station d'émission au-dessus du niveau du sol	Obligatoire, dans les bandes partagées avec les services spatiaux. Lorsque la nature du service a la valeur HP, cette valeur devrait être comprise entre 20 000 et 50 000
9J	t_ant_ref	O		12 caractères	Antenne de référence	
5G	t_dist_max	+		0 – 20 000 km	Longueur maximale du circuit (km) pour des zones de réception non circulaires	Pour les bandes d'ondes décimétriques uniquement

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	Add/ Modify	Suppress/ Withdraw	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	<ROTATIONAL>	+			Début de la sous-sous-section ROTATIONAL. Seulement si l'antenne a un faisceau pivotant ou à balayage	Obligatoire, si l'antenne est directive et l'Azimut de la direction du rayonnement maximal n'est pas notifié. Il pourrait avoir plusieurs sous-sous-sections <ROTAIONAL> dans la sous-section <ANTENNA>
9AB1	t_azm_fr	+		0 – 359.999 degrés	Azimut de départ (en degrés depuis le Nord vrai) pour ce secteur d'azimut	
9AB2	t_azm_to	+		0 – 359.999 degrés	Azimut de fin (en degrés depuis le Nord vrai) pour ce secteur d'azimut	
	</ROTATIONAL>	+			Fin de la sous-sous-section ROTATIONAL	Sous-sous-section doit se terminer par </ ROTAIONAL>
	<RX_STATION>	X			Début de la sous-sous-section RX_STATION, contenant les renseignements relatifs à l'emplacement de la station de réception (RX)	Au moins une sous-sous-section <RX_STATION> dans une sous-section <ANTENNA >
	t_geo_type	X		POINT, MULTIPOINT	Type de zone géographique décrivant l'emplacement des stations de réception	POINT : d'un emplacement déterminé ; MULTIPOINT : zone délimitée par une série d'au moins 3 points
5A	t_site_name	+		30 caractères	Nom de l'emplacement de la station de réception	Obligatoire, pour t_geo_type = POINT ne doit pas être notifié pour MULTIPOINT
5B	t_ctry	+		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 2	Zone géographique où est située la station de réception	Obligatoire, pour t_geo_type = POINT ne doit pas être notifié pour MULTIPOINT
5C	t_long	+		±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude de l'emplacement de la station de réception	Obligatoire, pour t_geo_type = POINT ne doit pas être notifié pour MULTIPOINT
5C	t_lat	+		±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude de l'emplacement de la station de réception	Obligatoire, pour t_geo_type = POINT ne doit pas être notifié pour MULTIPOINT
9K	t_noise_temp	C		20 à 6000 K	Température de bruit du système de réception	Si elle a servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration
	<POINT>	+			Début de la sous-sous sous-section POINT, décrivant chaque point de la zone	A fournir uniquement si la clé t_geo_type = MULTIPOINT. Il faut au minimum 3 sous-sous-sous-section POINT dans une sous-sous-section <RX_STATION>
5CA	t_long	+		±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude d'un point	Obligatoire, pour t_geo_type = MULTIPOINT ne doit pas être notifié pour POINT
5CA	t_lat	+		±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude of d'un point	Obligatoire, pour t_geo_type = MULTIPOINT ne doit pas être notifié pour POINT
	</POINT>	+			Fin de la sous-sous-sous-section POINT	Sous-sous-sous-section doit se terminer par </POINT>
	</RX_STATION>	X			Fin de la sous-sous-section RX_STATION	Sous-sous-section doit se terminer par </RX_STATION>
	</ANTENNA>	X			Fin de la sous-section ANTENNA	Sous-section doit se terminer par </ANTENNA >
	<COORD >	+			Début de la sous-section COORD	<COORD> sera unique dans la section <NOTICE>
	t_adm	+		Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1	Symbole du nom de l'administration avec laquelle une coordination a été effectuée avec succès	Répéter s'il y a lieu
	</COORD>	+			Fin de la sous-section COORD	La sous-section doit se terminer par </COORD>
	</NOTICE>	X	X		Fin de la section NOTICE	La section doit se terminer par </NOTICE>. Cela indique la fin de toutes les clés d'élément requises pour la notification
	<TAIL>	X	X		Début de la section TAIL	La section <TAIL> sera unique dans le fichier. Cette section indique la fin du fichier électronique
	t_num_notices	X	X	Nombre entier	Nombre de fiches figurant dans le fichier	Le nombre de fiches de notification par fichier n'est pas limité
	</TAIL>	X	X		Fin de la section TAIL	La section doit se terminer par </TAIL>